

AVIS PUBLIC

MODIFICATION DU CALENDRIER DES SÉANCES ORDINAIRES DU CONSEIL MUNICIPAL

EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ par la soussignée, madame Pascale Pelletier Ouellet, directrice générale et greffière-trésorière de la susdite municipalité.

QUE le Conseil de la Municipalité de Rivière-Ouelle a adopté, lors de sa séance tenue le 7 juillet 2026 une résolution par laquelle le calendrier des séances ordinaires pour l'année 2026 est modifié comme suit :

QUE la séance ordinaire prévue initialement le 4 août 2026 à 20h est déplacée le **25 août 2026 à 20h.**

QUE la séance ordinaire prévue initialement le 1^{er} septembre 2026 à 20h est déplacée le **15 septembre à 20h.**

QUE le Conseil invite cordialement ses citoyennes et citoyens à assister à ces assemblées publiques ainsi que les autres dont les dates demeurent inchangées au calendrier 2026.

DONNÉ À RIVIÈRE-OUELLE, le 8 juillet 2026.

Pascale Pelletier Ouellet
Directrice générale, greffière-trésorière